

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5348 - Lundi 12 avril 2021 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Début de pompage de 30 000 mètres cubes par jour

## L'oued Sébaou au secours du barrage Taksebt

Page 16

Ramadhan/Covid 19, accidents de la route et domestiques

# Vigilance : piqûre de rappel de la Protection civile

Page 3

### A propos de l'immunité collective

Par Mohamed Habili

**I**l a été dit ici l'autre jour que pour faire ressortir avec un maximum de relief les différences en matière d'impact de la pandémie sur les deux continents africain et européen, il convient de comparer non pas la situation sur ce plan d'un seul pays africain, le nôtre par exemple, et celle d'un pays européen voisin, méditerranéen forcément, mais celle de ce pays européen avec celle de l'Afrique dans son ensemble. De la sorte seulement saute aux yeux le contraste des deux situations. Un seul pays européen, à condition qu'il soit choisi parmi les plus atteints, affiche des chiffres pour ce qui est des cas confirmés et des décès assez proches de ceux de tout le continent africain. Ce qui ne serait pas pour étonner si sur les deux continents circulaient depuis le début de la pandémie des souches différentes, les africaines se montrant bien moins virulentes que les européennes. On sait que ce n'est pas le cas, que c'est la même souche de départ et ses variants qui circulent dans les deux milieux. Les mêmes causes ne produisent donc pas mécaniquement les mêmes effets. Le pays africain le plus peuplé, le Nigeria, compte trois fois plus d'habitants que l'Allemagne, le pays européen le plus peuplé, si l'on exclut la Russie bien sûr. A ce jour, le Nigeria a rapporté un peu plus de 2 000 décès, moins donc que l'Algérie d'un bon millier. L'Allemagne, près de 76 000.

Suite en page 3

### Elections législatives

# Ces «petits» partis qui voient grand...



PH/D. R.



Des partis politiques et leurs leaders nourrissent l'ambition de mettre à profit la conjoncture actuelle pour arracher le maximum de sièges à la future Assemblée populaire nationale (APN). Page 2

Centre national du cinéma et de l'audiovisuel  
**Hommage rendu au cinéaste Amar Laskri**

Page 15

Lutte syndicale à Béjaïa

## Les travailleurs revendiquent des promotions

Page 16

Investissements industriels en Algérie

# Sami Agli : «Aucun dossier n'a été étudié, c'est inadmissible !»

■ Pour réussir la relance de l'économie nationale, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen, Sami Agli, appelle à l'accélération de la publication de la loi sur l'investissement ainsi qu'à faciliter l'octroi de biens fonciers industriels.

Par Louisa Ait Ramdane

Invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale, Sami Agli a critiqué le retard de l'étude des dossiers liés à l'investissement. En effet, Le président de la CAPC, ex-Forum des chefs d'entreprise (FCE), a souhaité la promulgation de la loi sur l'investissement dans les plus brefs délais. Une loi qui, selon lui, «répond à la réalité de l'écono-

mie internationale et interne, protège le produit national et œuvre pour faciliter toutes les voies de création de richesse, création d'entreprises, immobilier, financement et autres».

Il a tenu à souligner que le foncier industriel représente toujours un véritable casse-tête et affaiblit toute volonté réelle de faire progresser l'économie nationale. «Il est inconcevable qu'aucun dossier d'investissement industriel n'ait été étudié pendant une année entière par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier», a-t-il regretté. Pour lui, il faut trouver une solution dans les plus brefs délais. «Il faut trouver une solution urgente à ce problème. Car nous ne pouvons pas parler de la réussite de l'agriculture en l'absence d'une industrie de transformation qui représente un élément important, tout comme d'autres aspects liés au succès de l'agriculture, comme le stockage et l'exportation», a-t-il reproché.

Par ailleurs, le président de la CAPC a expliqué qu'une nouvelle vision quant à la relance économique en Algérie est en train d'émerger. Cette vision passe par la valorisation de l'agriculture, seule garantie de la sécurité alimentaire, a-t-il affirmé. «Il existe une conscience collective pour créer des opportunités d'investissement dans le secteur agricole au lieu de se focaliser sur l'importation», a-t-il expliqué. Sur ce point, Agli a espéré que «la création de l'Office national de l'agriculture saharienne sera le guichet qui étudiera tous les problèmes entravant les investissements agricoles et industriels». Pour l'invité, «la mise en



Ph/D. R.

place de l'Office national de l'agriculture saharienne prouve qu'il y a une prise de conscience collective pour mettre en œuvre des projets d'investissement dans l'agriculture au lieu de mettre l'accent sur l'importation». Sami Agli a estimé que «l'accès à la production de ce qui peut être réalisé dans notre pays, au lieu d'importer, se fait en combattant certains phénomènes négatifs, tels que la bureaucratie et le manque de transparence». Une stratégie à laquelle, selon lui, les opérateurs économiques vont adhérer.

«Je pense que les opérateurs économiques sont tout à fait prêts à s'engager dans la nouvelle stratégie, en particulier dans l'agriculture», a indiqué le

chef de la Confédération algérienne du patronat citoyen, soulignant que «cette démarche ne sera possible que s'ils travaillent à restaurer la confiance en œuvrant à faciliter la création de richesse de manière efficace et en encourageant la création de

petites et moyennes entreprises, car elles sont le véritable acteur de cette nouvelle vision de l'économie nationale afin de parvenir à combler le déficit du nombre d'entreprises, estimé à un million et demi».

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 138 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (3), portant à 3 130 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 138 cas, soit 11 cas de plus par rapport au bilan d'hier (127), pour atteindre, au total, 118 516 cas confirmés.

R. N.

Elections législatives

## Ces «petits» partis qui voient grand...

Des partis politiques et leurs leaders nourrissent l'ambition de mettre à profit la conjonction actuelle pour arracher le maximum de sièges à la future Assemblée populaire nationale (APN). Le FLN et le RND étant affaiblis, les partis démocrates (FFS, RCD et PT) absents, d'autres formations veulent occuper le terrain et s'ériger en véritables poids lourds à la chambre basse du Parlement. Le président du Front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, s'exprimant à l'occasion de l'ouverture de la permanence de son parti dans la ville de Bordj Bou-Arreridj en présence de ses militants, a déclaré : «Nous avons une grande confiance dans les électeurs pour choisir les listes du parti El Moustakbel et ses représentants, lesquels sont crédibles, tout comme nous avons aussi un

ambitieux programme pour le pays». Selon lui, le boycott des élections par certains partis constitue «un droit politique, à condition de ne pas l'imposer à ceux désirant aller aux urnes». De son côté, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a annoncé, samedi, lors d'une conférence de presse à Alger, avoir réussi à collecter plus de 40 000 signatures dans 46 wilayas, en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. Ce chiffre pourrait «atteindre 60 000 signatures dans 50 wilayas» a-t-il ajouté. Qualifiant ce nombre de «véritable réalisation», le président du FAN a indiqué que le parti comptait participer aux prochaines élections dans 58 wilayas, en sus des 8 sièges dédiés à la diaspora. Le même jour depuis Tipasa, Ben

Abdessaïem a prévu un taux de participation aux législatives du 12 juin prochain «meilleur» que celui enregistré lors du référendum sur l'amendement constitutionnel de novembre 2020. Il par ailleurs, exprimé des «craintes» à l'égard d'une atteinte contre les équilibres de l'activité politique en Algérie, à travers «l'encouragement excessif», selon son expression, «de la société civile à l'exercice politique, et à en faire une alternative aux partis politiques». De son côté, le président du mouvement El Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, qui enchaîne les meetings ces derniers jours, a appelé samedi toutes les parties, dont les partis politiques, la presse, les syndicats, la société civile et les associations pour «réussir le pari et

sortir le pays de l'impasse actuelle». «Nous allons participer avec force aux élections législatives du 12 juin prochain avec une armada d'experts, d'enseignants universitaires, capables d'honorer nos engagements et promesses tenus avec le peuple», a-t-il souligné. Sofiane Djilali, président de Jil Jadid, s'exprimant hier lors d'une conférence de presse, a annoncé, quant à lui, la participation de sa formation politique aux législatives du 12 juin. Il a indiqué qu'au plan technique il promet que son parti ne ménagera aucun effort pour la réussite du rendez-vous électoral pour lequel Jil Djadid s'attelle déjà à la collecte de signatures qui sont actuellement au nombre de 30 000 dans pas moins de 30 wilayas.

Aomar Fekrache

## Non-respect de la durée de la prière des Tarawih Le ministre des Affaires religieuses exclut la traduction des imams devant la justice

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Waqfs, Youssef Belmahdi, a insisté, hier, sur la nécessité pour les imams de veiller au respect des instructions relatives à l'accomplissement de la prière des Tarawih durant le mois de ramadhan, dont la durée ne doit pas dépasser les 30 mn et ce, dans le cadre du protocole sanitaire contre la propagation du coronavirus. Le ministre, qui s'exprimait lors de sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou à l'occasion d'une rencontre avec les imams, a exclu la traduction des imams devant la justice pour non-respect de la durée de la prière de Tarawih. Youssef Belmahdi a souligné, à l'occasion, l'attachement de la Kabylie à l'islam, contrairement à ceux qui tentent de porter atteinte à la réputation de la région relative à cette même religion. Pour le ministre, la région n'a rien à prouver quant à son attachement aux pratiques musulmanes. Il a également saisi l'occasion pour rendre hommage aux imams pour leur rôle dans le prêche du discours religieux préventif contre la propagation du coronavirus, sans manquer de rappeler que certains se sont attaqués à l'Algérie qui a décidé de fermer ses frontières, ses aéroports et les mosquées comme mesure préventive sanitaire qui s'est avérée finalement payante. «Certains ont même critiqué la mesure de fermeture des mosquées, croyant pouvoir vainement susciter l'adhésion, afin de casser le protocole sanitaire», a-t-il ajouté. A noter que le ministre a visité des mosquées dans plusieurs localités de la wilaya de Tizi Ouzou. **Hamid M.**

Ramadhan/Covid 19, accidents de la route et domestiques

# Vigilance : piquêre de rappel de la Protection civile

■ Le mois de ramadhan débute cette semaine dans un contexte sanitaire marqué, cette année encore, par la persistance de la pandémie de coronavirus. A cet effet, la Protection civile a appelé, hier, les citoyens à respecter «pleinement» le protocole sanitaire et à faire preuve de «prudence» pour éviter les accidents de la route et domestiques.

Par Meriem Benchaouia

«**E**n prévision du mois sacré du ramadhan et vu la persistance de la situation pandémique à travers le pays et dans le monde entier, la Direction générale de la Protection civile invite tous les citoyens à prendre les précautions nécessaires et à faire preuve de prudence, en mettant pleinement en œuvre les mesures préventives liées au Covid-19, à travers le respect des règles», a-t-elle indiqué dans un communiqué. La Direction générale de la Protection civile a insisté, à ce titre, sur l'importance de «se laver les mains à chaque fois» et sur le «respect de la distanciation physique».

Concernant les accidents de la route et domestiques, la Protection civile rappelle «à l'ensemble des citoyens les différents conseils et mesures de sécurité pour les éviter». Elle a souligné, dans ce contexte, la nécessité de «faire preuve de prudence en respectant certaines règles et consignes de sécurité de base pour éviter les risques liés au jeûne», mettant en garde contre le danger de l'excès de vitesse, plus particulièrement durant les dernières minutes précédant la rupture du jeûne ou le début du confine-



ment dans certaines wilayas, mais aussi contre la fatigue, l'empressement, la somnolence et la baisse de vigilance qui aggravent le risque d'accident, particulièrement pour les chauffeurs de bus, taxis et camions qui font de longs trajets. La Protection civile recommande aux usagers de la route de «rester attentifs, respecter le code de la route, d'éviter les excès de vitesse, de respecter la distance de sécurité et de faire des pauses en cas de fatigue ou somnolence», exhortant les motards à porter le casque. A propos des accidents domestiques qui présen-

tent, selon la Protection civile, «un danger potentiellement élevé surtout pour les femmes et les enfants», il est rappelé, dans le communiqué, que «l'utilisation des produits détergents et chimiques pour le nettoyage interne sans respecter les consignes préventives peut générer des conséquences dramatiques, comme les cas d'intoxication et les brûlures qui sont très fréquents, d'où l'obligation de ranger ces produits et éviter de les laisser à la portée des enfants». Dans le même contexte, la Protection civile souligne que «les repas chauds

et brûlants ainsi que l'huile de friture représentent un autre risque à ne pas négliger particulièrement au niveau de la cuisine où plusieurs victimes par brûlures, dont des femmes et des enfants, sont enregistrées», rappelant que «les intoxications alimentaires enregistrées durant le mois sacré sont généralement provoquées par le non-respect des conditions de conservation (rupture de la chaîne de froid), l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique et le manque d'hygiène».

M. B.

## Sécurité routière

### Campagne de sensibilisation pendant le ramadhan

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé, hier, une large campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière pendant le mois de ramadhan, visant à réduire les accidents de la circulation et à sensibiliser le citoyen quant à l'importance du respect du code de la route. Intervenant à l'occasion du coup d'envoi officiel de la campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière, le chef d'escadron

de sécurité routière relevant du service de wilaya de la sûreté publique, le lieutenant Djilali Salim, a indiqué que dans le cadre des efforts de la DGSN visant à assurer la sécurité aux citoyens et à préserver leurs biens, cette campagne a été lancée à travers toutes les wilayas du pays sous le thème «Ramadhan sans accidents de la route» et se poursuivra jusqu'à l'Aid El Fitr, avec pour objectif de sensibiliser les

conducteurs à l'importance du respect du code de la route et d'éviter la conduite dangereuse qui est à l'origine de nombreux accidents. Le même responsable a ajouté que c'est en prévision du mois de ramadhan et compte tenu du prolongement des horaires du confinement jusqu'à 23h, que la DGSN a initié cette campagne de sensibilisation et de prévention. Différentes unités de police, des patrouilles de radars, des unités

de la sécurité routière ont été mobilisées, à cet effet, au niveau des grands axes routiers pour sensibiliser les citoyens à une conduite prudente durant les heures précédant la rupture du jeûne (El Iftar). La caravane de sensibilisation a démarré à partir du siège du service de wilaya de la sûreté publique de Bab Ezzouar vers plusieurs points à Alger-Centre, notamment les barrages et les points de contrôle.

Adel H.

## Agriculture

### Ouverture prochaine de 26 sites pour vendre les produits du producteur au consommateur

Pas moins de 26 sites seront ouverts prochainement à travers les communes de la wilaya d'Oran, pour vendre directement les produits agricoles du producteur au consommateur, dans le but de lutter contre la spéculation, a-t-on appris, hier, à la Direction du commerce. Deux de ces sites agricoles ont été retenus dans la ville d'Oran, au palais des expositions de hai

Medina Jidida et à hai «Es-seddikiya» et les autres seront répartis sur le restant des communes de la wilaya, dont Boutlelis, Ain El Turck, Misserghine, Hassi Benyebka, Arzew, Bethioua, Bousfer, El-Ançor et El Braya. Ces sites disposeront de divers produits agricoles très demandés à des prix raisonnables, à l'instar de la pomme de terre, des carottes, des oignons, des pois,

des dattes, des fraises, des pommes, des bananes et des oranges, ainsi que le lait et dérivés et les viandes, a-t-on indiqué. Dans le même contexte, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a affecté 15 millions DA pour soutenir les familles nécessiteuses à différentes communes d'Oran, qui seront distribués dans les prochains jours, selon

les services de la Direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya. Les mêmes services ont envoyé une correspondance au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour pouvoir bénéficier d'une enveloppe financière de 435 millions DA pour soutenir les familles nécessiteuses de la wilaya, selon la même source.

M. L.

## LA QUESTION DU JOUR

### A propos de l'immunité collective

Suite de la page une

Pas besoin d'aller plus loin pour se convaincre d'une chose aussi importante, encore que toujours mystérieuse, qui est que le virus responsable du Covid-19 s'est comporté différemment suivant le milieu humain qu'il aborde. Toute analyse du cas algérien devrait partir de ce constat englobant toute l'Afrique. C'est ce même continent pour lequel l'OMS craignait le pire qui, il est vrai avec l'Asie, a été jusqu'à présent le moins lourdement frappé. Ce fait à l'échelle du continent devrait servir de toile de fond à toute approche du cas algérien. Des épidémiologues algériens ont émis l'hypothèse, sur la base d'une étude faite par eux, que l'immunité collective, du fait de la seule circulation du virus, serait déjà de 50 %, et que c'est précisément cela qui expliquerait le reflux marqué de l'épidémie.

En scientifiques prudents qu'ils sont, ils se sont gardés de donner ce résultat pour quelque chose d'indiscutable. Ils préconisent au contraire le recours à d'autres études portant sur un échantillon différent de celui dont eux-mêmes se sont servis, à savoir 1 000 donneurs de sang habitant pour nombre d'entre eux l'est de la capitale. On ne connaît pas d'exemple de pays parmi les plus impactés, ni même dans le petit nombre de ceux où la vaccination est la plus avancée, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis par exemple, où l'immunité collective aurait déjà atteint ce niveau de 50 % suggérée par l'étude en question. A priori, plus un pays a été infecté, plus proche il serait aujourd'hui de ce degré appréciable d'immunité collective. Il se trouve que chez nous, comme d'ailleurs dans toute l'Afrique, à l'exception peut-être de l'Afrique du Sud, dont les chiffres ne sont pas sans évoquer ceux ayant cours en Occident de façon générale, l'épidémie a fait preuve de modération depuis ses débuts, encore qu'il soit vrai que son ralentissement est plus marqué aujourd'hui. En dehors d'une enquête mettant en œuvre les techniques du sondage, on ne peut s'orienter en cette matière que sur les chiffres accumulés de l'épidémie. Le nombre quotidien des nouvelles contaminations rapportées n'est évidemment pas celui de tous les cas réels. Mais par combien faut-il multiplier le premier pour approcher le deuxième ? Par trois, par cinq, ou plutôt par dix ? Le fait est que même par dix, nous serions encore loin des 50 % d'immunité collective.

M. H.

Ghardaïa et El-Menaâ

# Début du recensement général de l'agriculture

■ Le recensement général de l'agriculture a été lancé officiellement hier dans les wilayas pilotes de Ghardaïa et El-Menaâ, en présence des autorités locales.

Par Safy T.

Lors du lancement de l'opération, le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, a mis en exergue l'importance de ce recensement pour le développement agricole et rural, et le développement économique en général, comme «outil de gestion et d'analyse devant permettre une meilleure connaissance du tissu agricole et servir de base pour la prise des décisions en matière d'amélioration de la gouvernance des projets et la mise en place de plans agricoles adaptables à chaque espace».

L'opération statistique d'envergure nationale, minutieusement préparée après l'installation d'une commission de suivi technique et opérationnel composée des différents partenaires et structures du secteur, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, ont expliqué les responsables de la Direction de services agricoles (DSA) de Ghardaïa.

Ce recensement agricole, qui



P.H.D.R.

constitue un outil de pilotage pour une stratégie de développement et de modernisation du secteur, sur la base de données et statistiques fiables et actualisées, est marqué par l'utilisation pour la première fois des nouvelles technologies pour la fiabilité des données, ont-ils ajouté.

L'opération de collecte des données se fera à l'aide de tablettes paramétrées et portera sur le recensement d'une population de près de 22 000 d'agriculteurs exploitant une superficie agricole utile de 72 491 hectares, a précisé le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit.

En termes de logistique liée à la collecte des données, le recensement prévoit la mobilisation d'une quinzaine d'enquêteurs et superviseurs avec des véhicules tout-terrain pour leurs déplacements, a-t-on indiqué.

L'application numérique de collecte d'information sur le secteur agricole préconise une utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes les opérations de recensement telles que l'utilisation de dispositifs de géo-référencement, y compris les systèmes de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géo-

graphique (SIG), a expliqué M. Djebrit. Le RGA est crucial afin de mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale basée sur des données fiables permettant de connaître le nombre et la taille des exploitations, l'utilisation des terres, les superficies cultivées, l'intensité des cultures, les installations d'irrigation, l'utilisation des intrants agricoles, le cheptel, ainsi que les données démographiques sur les agriculteurs et l'emploi, a-t-il conclu.

Auparavant, un cycle de formation des recenseurs et superviseurs du RGA des wilayas de Ghardaïa et El-Menaâ a été

effectué sur l'initiative du ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour expliciter le questionnaire à remplir par le recenseur en utilisant une application numérique du RGA selon une approche modulaire (version Soft), préconisée par l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce dispositif numérique et moderne de recensement agricole a été également testé sur le terrain dans des exploitations agricoles des communes de Bounoura, El-Atteuf, Métilili et Sebseb, a-t-on fait savoir à la DSA.

S. T.

## À l'exception d'El-Isha et Taraoui h ramadhan Djamaa El Djazair ouvert pour l'accomplissement des prières

**DJAMA A EL DJAZAIR** restera ouvert pour l'accomplissement des prières lors du mois sacré du ramadhan, à l'exception d'El-Isha et Taraoui h, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

«En prévision du mois sacré du ramadhan et suite à la décision de la Commission ministérielle de la Fetwa relative à l'ouverture des mosquées concernées par la prière du vendredi et les cinq prières pour l'accomplissement des Taraoui h, le wali d'Alger tient à informer l'ensemble des citoyens d'Alger que toutes les mosquées concernées par la prière du vendredi et les cinq prières devront être ouvertes pour l'accomplissement des Taraoui h, et ce, conformément aux recommandations de la Commission ministérielle de la Fetwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs», précise le communiqué.

Concernant Djamaa El Djazair, le communiqué a noté que «la mosquée restera ouverte pour l'accomplissement des prières à l'exception d'El-Isha et Taraoui h», et ce, dans le cadre de «la prévention de la pandémie de Covid-19, la lutte contre sa propagation et la préservation de la santé du citoyen», rappelant l'impératif «respect de tous les protocoles sanitaires accompagnant l'ouverture des mosquées et l'accomplissement des Taraoui h».

M. L.

## Environnement

### Une réflexion pour le lancement d'une campagne de «sacs verts»

Le ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a annoncé, samedi depuis Blida, que ses services comptent lancer l'expérience «sacs verts» au niveau des grandes surfaces, en remplacement des sacs en plastique polluants.

Répondant à une question sur sa politique pour mettre fin aux sacs en plastique polluants, en marge d'une visite de travail et d'inspection à Blida, la ministre a fait savoir que ses services comptent lancer l'expérience «sacs verts» au niveau des grandes surfaces en vue de

mettre un terme progressivement aux sacs en plastique.

Pour ce faire, poursuit M<sup>me</sup> Boudjemaa, le secteur fera appel à des figures connues dans la société afin de sensibiliser les citoyens à cette opération, invitant ces derniers à «accueillir cette expérience et renoncer aux mentalités archaïques, à savoir l'utilisation des sacs noirs pour dissimuler les achats».

La ministre a rappelé les initiatives de son secteur, dans ce sens, telles que l'interdiction de nombre de matières toxiques rentrant dans la fabrication des

sacs en plastique car en contact direct avec les aliments, la régulation technique du sachet et la révision à la hausse de la taxe du plastique de 10,5 DA/kg à 40 DA/kg. Expliquant que la gratuité et la légèreté du sac ont fait que les initiatives pour l'éliminer soient vouées à l'échec, la ministre de l'Environnement a indiqué que «plusieurs unités de production fabriquent un sac en plastique ne dépassant pas les 04 grammes, alors que les normes en vigueur stipulent que le poids doit varier entre 11 et 12 grammes». Elle a évoqué, au passage, la politique de son sec-

teur pour l'accompagnement des entreprises dans ce créneau pour la conversion vers la fabrication de sacs en papier ou biodégradables.

«La majorité de ces entreprises ont été créées dans le cadre des dispositifs d'aide de l'Etat, d'où la nécessité de leur accorder du temps pour convertir leurs activités au lieu de les fermer», a-t-elle mis en avant.

Dans le même sillage, la ministre n'a pas manqué d'encourager les citoyens à remplacer les sacs en plastique par le couffin ou le panier.

Assia C.

## Enseignants et chercheurs distingués par leurs travaux

### «La Palme scientifique» sera attribuée en mai aux lauréats

Les enseignants universitaires et chercheurs dont les travaux ont apporté une plus-value dans les domaines économique et social se verront attribuer «la Palme scientifique» lors des journées scientifiques prévues en mai prochain. Dans un post sur son compte Facebook, le ministre de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a indiqué avoir «signé une décision portant attribution du prix de «la Palme scientifique» aux chercheurs algériens qui ont contribué à la promotion de la recherche scientifique algérienne à l'échelle internationale».

Cette distinction interviendra lors de la première édition des Journées scientifiques prévues du 17 au 19 mai prochain sous le thème «Numérisation et innovation». Les employés du secteur qui se sont distingués par la qualité de leurs travaux au service de l'intérêt général durant l'exercice de leurs fonctions seront égale-

ment honorés. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de «la valorisation de l'effort et du produit scientifique» et de «l'encouragement de l'esprit d'initiative et de concurrence pour promouvoir la créativité, l'innovation et le renouveau dans tous les domaines», indique la même source.

Dina O.

# Une filière émergente dans l'attente de l'amélioration du cadre juridique

■ Plusieurs producteurs de dattes algériens se sont lancés, ces dernières années, dans le domaine de la transformation qui offre des opportunités prometteuses aux niveaux local et international, en dépit du cadre législatif inapproprié régissant l'activité.



PH.D. R.

Par Younés S.

Cette filière émergente valorise les dattes et crée de la valeur ajoutée en les transformant en plusieurs produits, à l'instar du sucre, l'alcool, le vinaigre, le fourrage, la confiture, les boissons énergisantes, les produits cosmétiques, la levure de pain, etc.

Favorisée par la demande du marché mondial sur les dattes, cette activité pourrait réduire la facture des importations de plusieurs produits mais également élargir le cercle des travailleurs et intervenants dans la filière, sachant que le nombre des travailleurs dans ce domaine s'élève actuellement à 10 millions, selon des chiffres avancés par des opérateurs dans ce domaine. Sur la production nationale totale de dattes, estimée à 1 million de quintaux par an, 5 % sont exportés et 30 % seulement sont utilisés pour produire de produits

dérivés des dattes, selon les chiffres fournis par le président du Conseil professionnel des dattes, Kheireddine El Mouaiz.

Dans une déclaration, M. El Mouaiz a souligné la nécessité de saisir les opportunités offertes par le développement du marché des dattes dans le monde, expliquant que la demande mondiale sur les dattes et leurs dérivés est désormais trois fois supérieure à la quantité offerte.

Alors que cette filière s'est considérablement développée au niveau mondial, la phœniciculture n'a pas suivi cette tendance, le nombre de palmiers étant passé de 8 millions en 1990 à 16 millions seulement en 2021.

Dans ce cadre, il a appelé à accorder davantage d'intérêt aux zones de production, telles que les wilayas de Biskra, El-Oued, Ouargla, Ghardaïa, Adrar et El-Menia, en vue d'étendre les oasis de palmiers et éviter leur rétrécissement du fait du délaissement

de nombreux agriculteurs.

Le développement du marché des dattes dans le monde nécessite des investissements nouveaux et l'accompagnement des opérateurs, notamment en ce qui concerne l'acquisition des équipements requis et l'octroi des crédits pour financer les activités de transformation, l'obtention des certificats de conformité nécessaires à l'accès de plusieurs marchés mondiaux, les formations et le soutien de la recherche scientifique en cette matière, a ajouté M. El Mouaiz.

Cependant, poursuit le même responsable, les opérateurs font face à plusieurs obstacles sur le terrain, dont les procédures bancaires pour obtenir des crédits d'investissement dans ce domaine, la lenteur du traitement des dossiers et la non-adaptation des textes de loi avec les évolutions actuelles.

Pour sa part, le directeur général d'un des groupes spécialisés dans la transformation

des dattes, Abdelmadjid Khobzi, a affirmé que l'Algérie qui importe toujours de grandes quantités d'alcool pour la production de gel suite à la propagation du Covid-19 dans le pays, peut exploiter l'éthanol extrait des dattes pour subvenir à ses besoins.

Selon ses déclarations, le groupe a pu extraire l'alcool éthylique jusqu'à 70 %, à l'époque où celui-ci est importé avec près de 10 millions de litres/an, contre 5 millions de litres/an avant la crise sanitaire.

La capacité de l'usine pour la production de cet alcool éthylique est de 3 000 litres/jour, dont une quantité est destinée à la production du gel désinfectant.

Bien que les pouvoirs publics ont autorisé à travers la modification de certains textes de loi, la production locale de l'éthanol, le cahier des charges pour cette matière n'est pas encore publié, a-t-il relevé.

Les producteurs attendent depuis plusieurs mois la publication de ce cahier des charges qui devra les aider à contribuer à la réduction de la facture des importations d'alcool, ainsi que «l'amélioration de la qualité des produits désinfectants utilisés, étant donné que cet alcool est d'origine végétale et non pas chimique», a fait savoir M. Khobzi.

Actuellement, seuls trois pays possèdent la technologie pour extraire l'éthanol des dattes, à savoir la Russie, l'Iran et l'Algérie, a affirmé M. Khobzi, qui a révélé avoir reçu plusieurs correspondances d'universités des Emirats arabes unis, du Sultanat d'Oman et d'Arabie saoudite, pour contribuer au développement de la recherche dans cette spécialité.

Quant à la production de sucre extrait des dattes, M. Khobzi a souligné que cette activité avait été temporairement

suspendue en raison de l'incapacité de son groupe à importer «la perlite», utilisée dans le raffinage, après la fermeture des frontières terrestres avec la Tunisie.

Ce Groupe a besoin d'une quantité de 60 tonnes par an qui provient de Tunisie, selon les explications fournies par le directeur général.

La capacité de production du Groupe est de 3 mille tonnes/an de sucre extrait de dattes de «troisième et quatrième choix», qui est trois fois plus concentré que le sucre ordinaire.

Le prix de vente d'un kilogramme de sucre extrait des dattes est de 350 DA, contre une valeur réelle (hors subventions) pour le sucre blanc à 200 DA.

Pour ce faire, ce Groupe utilise une technologie iranienne, obtenue dans le cadre de la Commission économique algéro-iranienne, avant d'être développée par des ingénieurs algériens des universités de Blida et de Constantine.

Dans une déclaration, le directeur général d'une société spécialisée dans les dattes, Mehdi Boukadoura, a indiqué que l'amélioration du cadre législatif est à même de réaliser un saut qualitatif dans la filière des dattes en général, notamment en augmentant la part des dattes transformées et exploitées en la production d'autres produits dans le cadre de la production nationale totale.

Les banques restent l'un des «points négatifs» qui font obstacle à l'émergence réelle de la filière comme l'une des principales sources de devises alternatives aux carburants, ce qui nécessite un travail accru pour faciliter les procédures, en particulier à l'ombre de la pandémie de Covid-19 qui a ralenti le commerce mondial, a-t-il estimé.

Y. S.

Pêche en haute mer

## La stratégie exige la mobilisation de toutes les énergies et les potentialités

Le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé à Annaba que la concrétisation de la stratégie de la pêche en haute mer exige «la mobilisation de toutes les énergies et les potentialités, en vue de bâtir un système de pêche intégré au sein duquel active l'ensemble des acteurs de manière coordonnée et complémentaire».

Président des travaux d'un atelier régional sur «Le développement et la promotion d'un pôle de pêche en haute mer», tenu au siège de la wilaya dans le cadre de sa visite de travail à Annaba, le ministre a indiqué que la pêche en haute mer requiert, outre la réhabilitation de la flotte de pêche, «un certain niveau d'organisa-

tion et d'expérience». Le ministre a déclaré, dans ce contexte, que les professionnels et les divers acteurs intervenant dans les activités de pêche, dont le débarquement, l'amarrage et la commercialisation, sont invités à «travailler dans une seule direction avec une vision commune et une action coordonnée».

M. Ferroukhi a considéré, en outre, que les professionnels et les moyens de pêche sont «le premier noyau» du secteur pour mettre en place un modèle de pêche intégré répondant aux normes de pêche en haute mer, estimant, à l'occasion, que la concrétisation de cette orientation exige «une feuille de route fixant les rôles de chaque partie en vertu d'une feuille de route garantissant fiabilité et efficacité».

D'autre part, le ministre a souligné que la stratégie du secteur relative au développement et à la promotion de la pêche en haute mer vers les eaux territoriales de plusieurs pays africains dont la Mauritanie, la Libye, Djibouti et le Soudan, repose sur la création de trois pôles de pêche en haute mer à l'Ouest, au Centre et à l'Est du pays.

Il a estimé, à ce propos, que la région Est du pays est «la plus habilitée dans ce domaine du fait de sa proximité des zones de pêches internationales».

Le ministre a ajouté, par ailleurs, que de multiples investissements seront dirigés vers la promotion de la pêche en haute mer qui permettra, a-t-il relevé, de remporter le défi de l'efficience écono-

mique du secteur de la Pêche d'un côté, et de satisfaire les besoins de consommation, d'un autre côté.

Répondant aux préoccupations des participants relatives à la réhabilitation et l'entretien des bateaux de pêche, à la formation, à l'investissement et aux dispositions juridiques sur la pêche en haute mer, M. Ferroukhi a fait savoir que la stratégie de développement de la pêche en haute mer «repose sur les ressources nationales pour bâtir un modèle de pêche efficient».

Le ministre a inspecté, au niveau du port commercial d'Annaba, un navire de pêche en haute mer et a suivi sur place un exposé sur le projet d'extension du port de pêche de la ville.

Samia Y.

## Ouargla

# Lancement prochain du projet d'extension de l'aérogare d'Ain El-Beida

■ Le projet d'extension de l'aérogare relevant de l'aéroport d'Ain El-Beida à Ouargla sera bientôt lancé, a annoncé le directeur local de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaire (EGSA), Yacine Gourou. Dotée d'une enveloppe financière de 700 millions DA, l'opération est d'ores et déjà confiée à une entreprise nationale avec le concours d'un bureau d'études spécialisé chargé de la réalisation de l'étude et du suivi des travaux, a affirmé M. Gourou, lors d'un point de presse.

Par Lyes B

**D**es contraintes techniques liées notamment à la délocalisation de certaines installations au niveau de l'aéroport, sont à l'origine du retard enregistré

## Tissemsilt Plusieurs projets réceptionnés au profit des zones d'ombre

**PLUSIEURS** projets visant à améliorer les conditions de scolarité des élèves des zones d'ombre de la région de Tissemsilt ont été réceptionnés dernièrement, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ces projets, inscrits dans le cadre des projets sectoriels et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, ont concerné la réalisation de deux cantines au niveau de deux établissements scolaires des zones d'ombre «Ouled Youcef» et «Boumghouche», devant assurer chacune 200 repas quotidiennement. Les travaux de réaménagement d'une école primaire de la zone d'ombre «Dhaya» ont été également achevés comme il a été procédé à la réception de quatre nouvelles classes au titre de l'extension de l'école «Baghdadi-El Hadj» de la zone d'ombre Ouled Youcef. Par ailleurs, les services de la wilaya ont fait état du raccordement de 52 foyers des zones d'ombre «Ouled Youcef», «Ouhib», «Er-Rahaha», «Nahr Wassel», dans la commune de Tissemsilt, au réseau d'alimentation en électricité. L'opération a nécessité une enveloppe de plus de 35 millions DA, financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Les travaux de revêtement du chemin de wilaya n° 17 reliant la zone d'ombre «Zaânoune», sur une longueur de 1,5 km, seront réceptionnés prochainement, a ajouté la même source. Enfin, le programme retenu pour le premier semestre de l'année en cours porte sur la réalisation de l'éclairage public à l'aide de l'énergie solaire dans la région de Ouled Youcef, l'extension du réseau d'assainissement du douar «Khedraouet», l'extension de la voie reliant la zone d'ombre «Misse» au CW 17, sur une longueur de 900 mètres, ainsi que l'extension du réseau d'AEP au profit de l'agglomération rurale «Ouhib», a ajouté la même source.

R. S.

tré dans le démarrage des travaux prévu en 2018, a-t-il fait savoir. Selon M. Gourou, la première phase de l'opération a pour objectif de porter la superficie totale de l'aérogare de 2 000 m<sup>2</sup> à 3 000 m<sup>2</sup>, avant d'entamer les travaux d'aménagement pour offrir les commodités nécessaires aux voyageurs. Une fois concrétisé, le projet devrait permettre d'augmenter la capacité d'accueil de cette structure, tout en améliorant les conditions de traitement des passagers, conformément aux normes en vigueur, a-t-il poursuivi.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts menés par l'EGSA, en vue de développer les prestations du transport aérien de voyageurs et de marchandises dans cette infrastructure aéroportuaire ouverte à la circulation aérienne en 1983, a



souligné M. Gourou.

Classé comme aéroport national, l'aéroport d'Ain El-Beida (7 km à l'est de Ouargla) assure actuellement des liaisons

aériennes nationales avec plusieurs villes du pays, à l'instar d'Alger, In-Amenas, Constantine, Illizi et Oran.

Il assure également des vols

internationaux pour les pèlerins (Hadj et Omra) de la région du sud-est du pays vers les Lieux Saints.

L. B.

## Mascara

## Campagne de nettoyage du site «Zmala Emir Abdelkader» à Sidi Kada

**L'**antenne de Mascara de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a organisé, samedi, une campagne de nettoyage du site historique «Zmala Emir Abdelkader», situé dans la commune de Sidi Kada, avec le concours de plusieurs associations locales et les services communaux et autres instances, a-t-on constaté. Organisée sous le slogan «le nettoyage de nos sites et lieux historiques symbole de notre civilisation», cette campagne porte, selon le gestionnaire du site,

Zerrouki Mohamed, le nettoyage, le désherbage, l'élagage des arbres ainsi que l'aménagement des plans d'eau réservés à l'arrosage des plantes et des arbres. En marge de cette campagne, une opération a été organisée pour sensibiliser les visiteurs sur l'importance de veiller à l'hygiène et la propreté de l'environnement du site, la Zmala, lieu décidé par l'Emir Abdelkader comme étant un site provisoire de la capitale tourmente, créé en tant que système de protection du symbole de l'Etat contre les attaques de l'armée coloniale

à l'époque de la résistance populaire menée contre l'occupant durant 15 années. Le site «Zmala Emir Abdelkader» de Sidi Kada, lieu de naissance de son père Mohieddine, a fait l'objet, ces dernières années, d'une large opération d'aménagement pour être reconverti en destination historique et culturelle de la wilaya et également de la région Ouest du pays.

Pour rappel, l'Emir Abdelkader est né en 1807 au village de Sidi Mohieddine de la commune d'El Guetna, dans la

wilaya de Mascara. L'allégeance lui a été rendue par les chefs de tribu en 1832 à Ghriiss, pour diriger la résistance populaire contre le colonialisme français, laquelle a duré jusqu'en 1847.

L'Emir Abdelkader était un homme de science et s'est distingué par sa capacité organisationnelle qui lui a permis de fonder l'Etat algérien moderne.

Il s'est également distingué par ses hautes qualités humaines et ses nobles positions puisqu'il a défendu et sauvé les Druzes en Syrie.

F. K.

## Ouargla/Ramadhan

## Plus de 3 600 colis alimentaires pour les familles nécessiteuses

**P**as moins de 3 600 colis alimentaires devraient être remis, en prévision du mois de ramadhan, aux familles nécessiteuses, notamment celles résidant dans les zones d'ombre de la wilaya de Ouargla, à l'initiative des associations caritatives, a-t-on appris des organisateurs. L'association «Chabab El-Khir» de la commune de Rouissat, périphérie de Ouargla, a ainsi procédé, en prévision du mois de ramadhan, à la remise de 1 400 colis de produits alimentaires (semoule, farine, huile, sucre, tomate) et autres produits de large consommation, au profit des familles défavorisées des différents quartiers

de Ouargla, des zones enclavées, des populations nomades en déplacement le long de la route reliant les wilayas de Ouargla et Touggourt, a précisé le président de l'association, Lahcene Korichi.

Un autre lot de 1 500 colis de produits de première nécessité sera également distribué aux familles déshéritées à l'initiative des deux associations, «Fetiane» et «Sanebel El-Khir», a indiqué son président, Abderrahim Ouamer. Il est également prévu la distribution, par l'association «El-Bassma», de 500 colis de produits alimentaires aux familles des régions enclavées de la daïra de N'goussa, a fait

savoir son président, Badreddine Belahya. Les deux associations comptent également offrir quotidiennement plus de 600 repas chauds, en plus d'autres à emporter, au profit des nécessiteux, passagers et des ressortissants africains, à travers la mise en place de tentes au niveau des entrées de la ville de Ouargla et la gare routière multimodale. Un riche programme culturel et récréatif a été également peaufiné par ces associations pour meubler les veillées du mois sacré du ramadhan, portant notamment organisation de récitation du Saint Coran «Fares El-Quraan» à lancer par l'association «Sanebel El-Khir»

durant les dix premiers jours du mois de ramadhan, avec la participation des différents âges et sexes. Une compétition culturelle et récréative sera également initiée en ce mois par l'association «El-Bassma» dans les grands quartiers de Ouargla, en sus de l'organisation, la soirée du 27<sup>e</sup> jour du mois de ramadhan, «Leïlat El-Qadr» (nuit du destin), avec le concours d'autres associations et la Direction de la santé et de la population, ainsi qu'une large campagne de circoncision au profit des enfants issus des familles nécessiteuses et orphelins.

A. Y.

Centre national du cinéma et de l'audiovisuel

# Hommage rendu au cinéaste Amar Laskri

■ La version numérique de l'immortelle œuvre «Patrouille à l'Est» (1974) a été projetée samedi, en présence d'une pléiade de figures cinématographiques et artistiques, lors d'un hommage rendu au grand cinéaste feu Amar Laskri. D'éminents témoignages ont également été apportés par plusieurs artistes de différentes générations.



Par Adéla S.

Le président du CNCA, Mourad Chouih, a déclaré à la presse que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un nouveau numéro du programme «Ciné club», en vue de braquer la lumière sur le parcours des cinéastes de différentes générations. A cette occasion, le par-

cours remarquable du réalisateur Amar Laskri, décédé le 1<sup>er</sup> mai 2015 à l'âge de 73 ans, a été revisité. Pour sa part, l'artiste Abdelhamid Rabia a rappelé le parcours cinématographique de Amar Laskri, un militant, un moudjahid, un homme de principe et un fervent syndicaliste.

M. Rabia a mis en avant l'attachement du défunt aux valeurs de la Glorieuse révolution dont il

a rejoint les rangs depuis son jeune âge, ainsi que ses films primés à l'intérieur et à l'étranger.

L'événement a vu également la distinction d'un des artistes du 7<sup>e</sup> art algérien, à savoir Hacène Benzerari. «J'ai choisi de distinguer l'acteur Hacène Benzerari car ce dernier est l'un des talents découverts et mis en valeur par le grand Amar Laskri», a précisé Mourad Chouih.

S'exprimant à cette occasion, le comédien Hacène Benzerari a retracé, dans son témoignage, les coulisses du film «Patrouille à l'Est», rappelant les qualités humaines et le haut professionnalisme de Amar Laskri, grâce auquel plusieurs jeunes talents ont été découverts.

Il a estimé que sa distinction était un signe de reconnaissance à un parcours de plus de 50 ans

entre théâtre, cinéma et télévision.

Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée entre le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), portant renforcement de la formation en la matière, échange d'expertises et promotion de la performance didactique.

Né en 1942 à Ain Al Berda (Annaba), Amar Laskri figure parmi les réalisateurs algériens de renom. Il compte à son actif plusieurs longs et courts métrages, notamment sur la révolution.

Laskri, qui a poursuivi de hautes études de cinéma, de théâtre et de télévision à Belgrade (ex-Yougoslavie) entre 1962 et 1966, a entamé la réalisation de courts métrages en 1967 avant de passer aux longs métrages. Le défunt avait marqué l'histoire du cinéma algérien en réalisant plusieurs longs métrages dont l'indétrônable «Patrouille à l'Est» (1974) et «Les portes du silence» (1989).

Il a occupé le poste de directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (CAIC) de 1996 à 1998.

Les œuvres de Amar Laskri ont moissonné plusieurs prix de festivals internationaux.

A. S.

Ouverture de la Maison de la créativité

## Un espace d'échanges et de partage artistiques

Les structures du secteur de la Culture de la wilaya de Constantine ont été renforcées par l'ouverture, samedi, d'une Maison de la créativité située au centre-ville, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Ahmed Abdelhafid Saci.

Aménagée au siège de la Medersa, un établissement relevant auparavant du secteur de l'Enseignement supérieur, la Maison de la créativité est considérée comme une annexe de la Maison de la culture Malek-Haddad, a précisé la directrice de cette structure culturelle, Amira Deliou. Située dans la rue Larbi-Ben-M'hidi, cette structure est destinée à la dynamisation des activités culturelles, tout en contribuant à la promotion de ce secteur à l'échelle locale, a indiqué, dans

ce contexte, la même responsable.

L'ouverture de cette structure a été marquée par l'inauguration, par le chef de l'exécutif local, d'une exposition dédiée à la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger, dont la fête traditionnelle est prévue au mois d'avril de chaque année.

L'exposition, marquant la reviscidence de la nature dans l'antique Cirta, met en exergue les ustensiles utilisés pour la distillation de l'eau de rose et différentes variétés de gâteaux traditionnels aromatisés à l'eau de fleur d'oranger dont les senteurs ont suscité un vif intérêt des visiteurs, heureux de renouer avec une fête devenue tradition dans cette ville.

Initiée par la direction de la culture, en étroite collaboration avec les services de la Maison de la culture Malek-Haddad,

l'exposition fait partie du programme de célébration du mois du patrimoine de la ville du Vieux Rocher (18 avril-18 mai), a déclaré le directeur local du secteur, Zitouni Larbi.

«La fête de la distillation de l'eau de rose et de la fleur d'oranger, s'inscrit dans le cadre de la célébration et la préservation d'un patrimoine immatériel de Constantine et vise à encourager les artisans à la sauvegarde de ce métier traditionnel local», a affirmé la même source.

Accompagné des autorités locales, le wali a procédé également à la visite d'autres stands réservés à des produits artisanaux de diverses spécialités, à l'instar de la vannerie, la dinanderie et l'habillement traditionnel. Le programme établi à l'occasion de l'ouverture de la Maison

de la créativité a porté également sur l'ouverture d'écoles de formation artistique en hommage aux défunts artistes décédés l'année dernière, dont l'école Zineddine-Benabdallah de formation à l'art Aissaoua, l'école de l'artiste Amar-Allalouche, spécialisée dans la formation aux arts plastiques et celle de Kaddour-Darsouni, destinée au malouf.

Une école de formation au théâtre, celle du défunt comédien et metteur en scène Abdelhamid Habbati, a été en outre ouverte au grand bonheur de jeunes désirent bénéficier de cours d'initiation au théâtre, dans le cadre de ce programme qui a consisté également en l'ouverture d'ateliers de lecture, dessin et musique au profit des jeunes enfants.

M. K.

Journal officiel

## Création d'un Conseil consultatif du patrimoine culturel

Un Conseil consultatif du patrimoine culturel, placé sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, a été créé par un décret exécutif publié au dernier Journal officiel.

Le décret, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, définit également les modalités de l'organisation et du fonctionnement de ce Conseil, chargé de rendre des avis et des recommandations sur les ques-

tions relatives à la protection, la préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Ses missions consistent également à définir les priorités dans les programmes d'action au titre du patrimoine culturel et les projets relatifs à la restauration, préservation et aménagement des monuments historiques et des sites archéologiques. Les projets de réalisation de mémoriaux, statues et

stèles artistiques destinés à être installés dans les espaces publics figurent aussi parmi les «tâches consultatives» du Conseil, en plus de l'inventaire des biens culturels et du patrimoine culturel matériel et immatériel aux niveaux national et international. Au titre de la recherche et de la valorisation du patrimoine culturel, le Conseil peut rendre des avis et recommandations au sujet des projets

de recherche archéologique et des études historiques et anthropologiques ainsi que les recherches archéologiques préventives. La valorisation de la dimension économique du patrimoine culturel à travers notamment l'exploitation des monuments historiques et des sites archéologiques, est une autre mission assignée au Conseil.

Composé de onze membres, désignés par le ministre de la

Culture pour une durée de trois années renouvelables, le Conseil est présidé par une personnalité parmi les universitaires et personnalités qui ont contribué par leurs travaux à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine culturel. Le Conseil dispose de deux commissions permanentes chargées du patrimoine culturel matériel et de la recherche archéologique et du patrimoine culturel immatériel. F. H.



## Liban

## La crise terrasse le pays

■ Durant les longues années de la guerre civile libanaise, Abla Barotta et sa famille se précipitaient au sous-sol pour se mettre à l'abri des bombardements et des tirs d'obus. Mais dans un Liban en plein effondrement, quel refuge pour échapper à la pauvreté ?

Par Mourad M.

Dans son appartement d'un vieux quartier de Beyrouth, la cinquantenaire s'est remise de ses blessures du 4 août, quand l'explosion meurtrière du port a ravagé la moitié de la capitale, et son foyer a pu être rebâti grâce à des ONG.

Pendant le conflit qui a déchiré le Liban entre 1975 et 1990, «on avait peur de mourir tué par un obus ou un franc-tireur», se souvient M<sup>me</sup> Barotta.

«On entendait les bombardements, on se cachait dans la maison ou dans les abris. Mais, aujourd'hui, comment se cacher de la faim ? De la situation économique ? Du Covid ? De nos

dirigeants ?», déplore cette mère de trois enfants.

Pour de nombreux Libanais, avec la dépréciation historique de la monnaie, les restrictions bancaires draconiennes et l'inflation galopante, leur nation vit peut-être aujourd'hui une situation plus grave encore que les jours noirs de la guerre civile.

Le petit pays du Proche-Orient marque demain mardi le 46<sup>e</sup> anniversaire de ce conflit.

Le 13 avril 1975, les premiers affrontements éclataient entre partis chrétiens et factions palestiniennes appuyées par des partis de gauche et musulmans.

Quinze années durant, les fronts vont se multiplier et la guerre impliquera des acteurs régionaux.

Le Liban multiconfessionnel se morcelle, les communautés se barricadent dans leurs régions. Les miliciens font la loi, recevant des armes et surtout de précieux dollars des soutiens étrangers.

Mais les escalades sont ponctuées de périodes d'accalmie, offrant un semblant de normalité. L'économie continue de tourner et les commerces rouvrent dès qu'ils le peuvent.

«Malgré les horreurs de la guerre (...), nos besoins étaient couverts», assure M<sup>me</sup> Barotta.

Le conflit, qui a fait plus de 150 000 morts et 17 000 disparus, prend fin en 1990. Les seigneurs de guerre troquent leur treillis militaire pour le costume-cravate, enchaînant les postes au gouvernement et au Parlement sans jamais construire un État de droit et des institutions dignes de ce nom.

Jusqu'à ce que l'édifice bancaire ne s'écroule, avec l'effondrement économique de l'automne 2019, malgré les mises en garde cette année-là d'un mouvement populaire inédit qui dénonce la corruption et l'incompétence des dirigeants.

Aujourd'hui, 55 % des plus de quatre millions de Libanais vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 4 dollars par jour, selon l'ONU.

«Nous n'avions jamais vécu ça, une telle crise économique, l'inquiétude de savoir ce qu'on allait manger le lendemain», estime M<sup>me</sup> Barotta dans sa salle à manger encombrée par des meubles en bois sombre.

Ces dernières semaines, des rixes ont eu lieu dans des supermarchés entre des clients à la recherche de produits subventionnés, comme l'huile ou le riz. Les pénuries s'enchaînent et trouver certains médicaments ou



Ph. &gt; D. R.

du lait pour bébé relève du parcours du combattant.

Le Covid-19 ? Une plaie de plus pour ce petit pays qui compte à ce jour près de 500 000 cas et plus de 6 600 morts.

Malgré l'urgence, les politiciens restent absorbés par leurs querelles. Le pays attend depuis des mois la formation d'un nouveau gouvernement qui ne vient pas. La communauté internationale s'agitte en vain.

A la crise économique s'est ajoutée la gigantesque explosion, le 4 août 2020, de centaines de tonnes de nitrate d'ammonium – stockées en pleine ville depuis des années au mépris des risques –, qui a fait plus de 200 morts et des milliers de blessés.

Dans son quartier de Karantina, accolé au port, Jean Saliba, 63 ans, énumère le nom des familles qui ont perdu un proche.

Huit mois après la tragédie, des volontaires s'activent encore pour finir les reconstructions.

«Nous n'avons pas vu l'État», accuse le sexagénaire. «Sans les aides (...) des ONG, les gens n'auraient pas la force de persévérer».

Pour ce père de trois enfants,

la guerre civile est «une goutte d'eau dans un océan» comparée aux horreurs vécues ces derniers mois. Pendant la guerre, se souvient-il, les gens reprenaient le travail quand les bombardements se tassaient ou quand une trêve était décrétée.

«Mais aujourd'hui, qui peut gagner de l'argent ?», s'interroge-t-il, alors que le taux de chômage frôle les 40 %.

Il vit grâce à une petite échoppe où il vend des tickets de loto. «Il n'y a plus de travail, économiquement, on est fini. On est un pays qui vit de la mendicité».

A l'autre bout de la ville, Victor Abou Kheir tient un petit salon de coiffure. Depuis 1965, la décoration n'a pas changé : les mêmes fauteuils résé en cuir noir, les armoires vitrées, l'étrincelant formica blanc. Pendant la guerre, il a été kidnappé et on a tiré sur sa boutique. Quand les bombardements s'intensifiaient, il baissait son rideau.

Mais pour l'homme de 77 ans au crâne dégarni, ce passé est «plus élément» que le quotidien de 2021.

«Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la faim. Certains jours, je n'ai qu'un ou deux clients».

M. M.

## Commentaire

## Égalité

Par Fouzia Mahmoudi

La gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 aux USA a beaucoup fasciné, notamment à cause des prises de positions du président Donald Trump au début de la pandémie, mais également de par les gestions très différentes selon les États. C'est ainsi qu'au plus fort de la crise du coronavirus, si des États comme New York ou la Californie ont pris des mesures drastiques, semblables à celles prises dans de nombreux pays européens, d'autres États ont, au contraire, comme l'Oklahoma ou la Floride, choisi de prioriser l'économie et les libertés individuelles et de limiter donc au maximum les restrictions. L'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche n'aura, elle, eu que peu d'incidence sur les mesures prises par les gouvernements qui ont beaucoup de liberté d'action et ne dépendent pas de Washington. La preuve avec le dossier du passeport vaccinal qui avait été porté par de nombreux élus démocrates qui voulaient imposer ce «visa» aux Américains pour pouvoir se libérer des multiples contraintes liées à la pandémie. Mais après que plusieurs élus républicains aient annoncé refuser catégoriquement l'idée de ce sauf-conduit, la Maison-Blanche revoit ses positions. En effet, il y a une semaine le gouverneur de la Floride, un État très touristique, a écarté l'idée de ce document, certifiant que son détenteur a été vacciné contre le Covid-19, au nom du respect des «libertés individuelles». Le décret du gouverneur Ron DeSantis interdit aux services administratifs de cet État du sud-est du pays de délivrer des «passeports vaccinaux», ou tout type de «document visant à attester qu'une personne a reçu un vaccin contre le Covid-19». Le texte empêche aussi les entreprises du «Sunshine State» d'exiger de leurs clients ce type de passeport vaccinal ou une preuve d'immunisation au virus. Pour DeSantis, proche allié de l'ancien président Donald Trump, «les passeports vaccinaux limitent les libertés individuelles et menacent le secret médical». «C'est totalement inacceptable qu'un gouvernement ou que le secteur privé vous impose de montrer une preuve de vaccination simplement pour participer à la société», avait asséné il y a quelques jours Ron DeSantis lors d'une conférence de presse. Cette annonce était survenue après la publication d'un article du «Washington Post» selon lequel l'administration Biden travaillait à la mise en place de normes gouvernementales pour un futur passeport vaccinal en vue d'accompagner la levée des restrictions sanitaires dans le pays. Or, peu après, la Maison-Blanche a affirmé qu'elle n'imposerait finalement pas de passeport sanitaire aux Américains pour montrer qu'ils ont été vaccinés contre le Covid-19, tout en soulignant que le secteur privé était libre de souscrire à cette idée. «Le gouvernement ne soutient pas, et ne soutiendra pas, un système qui demanderait aux Américains d'avoir un certificat», a déclaré la porte-parole de la Maison-Blanche, Jen Psaki. Il n'y aura pas de base de données fédérale sur les vaccinations ni d'obligation fédérale imposant à tous d'obtenir un certificat de vaccination, a-t-elle ajouté lors de sa conférence de presse quotidienne. Le plus fort intérêt pour cette idée vient des entreprises privées, soucieuses de rouvrir des lieux où se regroupe un grand nombre de personnes, comme les stades ou les salles de spectacles, a poursuivi la porte-parole. L'administration Biden n'aura ainsi pas tardé à faire marche arrière et à finir par se rappeler que les Américains s'ils sont soucieux de leur santé le sont aussi tout autant de leurs droits fondamentaux et que l'idée d'un passeport vaccinal ne ferait par ailleurs qu'instituer une rupture d'égalité entre citoyens.

F. M.

## Djibouti

## Ismaël Omar Guelleh réélu à 97,44 %, selon les résultats définitifs

Ismaël Omar Guelleh, au pouvoir depuis 22 ans à Djibouti, a été réélu vendredi pour un cinquième mandat avec 97,44 % des voix, selon les chiffres définitifs communiqués samedi à l'AFP par un conseiller du président.

Les quelque 215 000 Djiboutiens inscrits sur les listes électorales (sur une population totale de 990 000 personnes) votaient vendredi lors d'une élection gagnée d'avance pour M. Guelleh, leader incontesté de ce petit pays stratégique situé aux confins de l'Afrique et de l'Arabie.

Face à «JOG», 73 ans, les chances du seul autre candidat, Zakaria Ismaïl Farah, un homme d'affaires de 56 ans fraîchement débarqué en politique, semblaient maigres.

«Les résultats sont les sui-

vants : 167 536 (voix) en faveur du candidat de la majorité, 4 408 en faveur du candidat indépendant. Ce qui nous amène à un suffrage total exprimé de 171 944», a déclaré à l'AFP Alexis Mohamed, conseiller spécial auprès du président.

Ces chiffres confirment un document du ministère de l'Intérieur consulté par l'AFP.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le ministre de l'Intérieur, Moumin Ahmed Cheick, avait annoncé un total de suffrages exprimés inférieur, à 169 945, menant à des incohérences dans les résultats.

Les chiffres définitifs de samedi octroient 97,44 % des voix à M. Guelleh, contre 98,58 % dans la nuit. M. Farah obtient 2,48 % des voix, contre 2,59 % auparavant.

Le taux de participation du

scrutin s'élève à environ 82 %, contre 68 % en 2016.

La Cour constitutionnelle doit entériner ces résultats «dans les trois jours à venir, s'il n'y a pas contestation d'une partie», a précisé M. Mohamed.

Samedi matin, Halima Bourhan Ali, une commerçante rencontrée dans une rue de Djibouti-ville, ne tranchait pas sur le discours très uniforme de soutien au président réélu. «On est tous contents, on a voté à 100 %, Djibouti est d'accord et on soutient toujours le président «JOG», a-t-elle déclaré à l'AFP.

En remportant l'élection avec 97,44 % des voix, M. Guelleh réalise son plus haut score depuis son entrée en politique en 1999, lorsqu'il prit la succession de son mentor et premier président du pays, Hassan Gouled Aptidon.





Coupe de la Ligue professionnelle  
**USMA-MCA affiche  
des huitièmes de finale**

**LA RENCONTRE** USM Alger-MC Alger constitue l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue dont le tirage au sort a été effectué samedi au siège de la Fédération algérienne de football (FAF).

L'opération du tirage au sort a concerné aussi bien le tour préliminaire que les huitièmes de finale de cette compétition relancée exceptionnellement cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie annulée.

Elle débutera le 20 avril, avec le déroulement du tour préliminaire.

Les quatre clubs engagés dans les deux compétitions africaines interclubs (Ligue des champions et coupe de la Confédération): le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire.

La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad.

**Résultats du tirage au sort:**

**Tour préliminaire :**

- O Médéa- ASO Chlef
- NA Hussein Dey- AS Ain Miila
- NC Magra - CS Constantine
- CA Bordj Bou Arréridj - MC Oran

**Huitièmes de finale :**

- USM Alger - MC Alger
- ES Sétif - WA Tlemcen
- US Biskra - Paradou AC
- JS Saoura - JSM Skikda
- CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC
- JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM
- RC Relizane - Vainqueur CABBA-MCO
- Vainqueur OM-ASO contre USM Bel-Abbès

Assemblée générale électorale de la FAF

**Tapis rouge pour Amara**

■ L'actuel patron du CR Belouizdad, Charaf-Eddine Amara, devrait être, sauf surprise, le prochain président de la Fédération algérienne de football, vu qu'il est seul candidat déclaré à ce poste pour l'AG électorale qui aura lieu le 15 avril prochain.



Amara croit en sa capacité de redresser la situation

Par Mahfoud M.

**S**on dossier a été avalisé par la commission des candidatures présidée par le président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yah. Il faut savoir qu'Amara avait déjà ficelé son bureau. Il compte travailler avec ses proches collaborateurs, dont les noms avaient déjà été révélés et parmi lesquels on retrouve trois membres faisant partie de l'ex-bureau fédéral de Zetchi, à savoir Gasmî, Bahloul et Meddane. Auparavant, de nombreux membres de l'AG avaient révélé qu'ils souhaitaient se présenter à cette élec-

tion, mais ils se sont retirés à la dernière minute, laissant la voie libre à Amara qui, a priori, ne rencontrera aucune opposition pour décrocher ce poste, sachant que les membres de l'Assemblée générale nous ont habitués à «plébisciter» n'importe quel candidat unique qui se présente au vote.

Amara, à la tête du Chabab depuis deux ans seulement, aura du pain sur la planche s'il venait à être élu à la tête de la FAF, même s'il avoue qu'il fera de son mieux pour donner une autre dimension au football national et favoriser la formation, sachant qu'il a déjà réalisé un projet ambitieux au CRB en

engageant Charef comme DTS qui a lancé son chantier pour la formation depuis deux ans en récoltant les fruits. Certes, il est difficile de penser qu'un dirigeant qui a seulement deux ans dans ce milieu exigeant de la balle ronde nationale puisse réussir à un poste aussi délicat que celui de patron de la FAF. Mais ce dernier semble sûr de lui et croit en la possibilité au moins de continuer l'œuvre de Zetchi qui a réussi jusque-là à réaménager deux centres de formation qu'il a mis à la disposition de la Fédération pour tenter d'inculquer un nouveau souffle à la formation.

M. M.

Metz

**Boulaya atteint la barre des 100  
matches en Grenat**

**LE WEEK-END** dernier, l'international algérien Fardi Boulaya a disputé son 100<sup>e</sup> match avec le FC Metz sur la pelouse de l'AS Monaco (4-0).

Le meneur de jeu de 28 ans a inscrit 13 buts et offert 15 passes décisives en 102 rencontres, toutes compétitions confondues,

avec les Grenats.

Auteur de sa meilleure saison sous le maillot messin, le joueur de 28 ans pourrait être en train de vivre ses derniers mois à Metz. Sous contrat avec le club de Moselle jusqu'en juin 2022, Farid Boulaya a tapé dans l'œil de plusieurs clubs de Ligue 1.

Italie

**Du bon Ounas face  
à Spezia malgré la défaite**

**TITULAIRE** avec Crotona lors d'un déplacement sur le terrain de Spezia, l'international algérien Adam Ounas a montré un très joli visage durant les minutes qu'il a disputées, malgré la défaite de son équipe dans les dernières minutes de la rencontre sur le score de 3-2. Le joueur prêté par le Napoli était

l'un des plus dangereux des 22 acteurs sur le terrain. Un jeu vers l'avant, des passes justes et une aisance technique avec un pied pour poser de gros problèmes à la défense adverse. S'il n'a pas marqué ou donné de passe décisive, Ounas était derrière l'avant-dernière passe sur le deuxième but de Crotona.

Qatar

**Bouedjah meilleur buteur de la saison**

**L'INTERNATIONAL** algérien d'Al Sadd, Baghdad Bouedjah, a fini meilleur buteur de la Qatar Stars League pour la saison 2020-2021. Une nouvelle saison époustouflante du buteur de 29 ans. Le

champion d'Afrique algérien a inscrit 21 buts en 19 rencontres de championnat. Youcef Belaili, son coéquipier en sélection, termine sur la troisième place du podium avec 13 réalisations.

Ligue des champions d'Afrique

**Les 8 qualifiés pour les quarts de finale connus !**

**A L'ISSUE** de la phase de groupe achevée ce samedi par les qualifications du MC Alger et des Kaizer Chiefs, on connaît désormais les 8 équipes qui participeront aux quarts de finale de la Ligue des champions africaine. Tenant du titre, Al Ahly sera bien là malgré une phase de groupes mitigée. Finaliste la saison passée, le Zamalek est en revanche passé à la trappe, tout comme le TP Mazembe, l'AS Vita Club ou encore les Guinéens d'Horoya.

A noter les belles performances de l'Algérie et de l'Afrique du Sud qui sont parvenus à placer leurs deux représentants dans le Top 8.

Rendez-vous le 30 avril pour le tirage au sort. Les quarts de finale aller auront lieu les 14-15 mai prochains, la manche retour les 21 et 22 mai.

**Les 8 qualifiés pour les quarts de finale :**

- Al Ahly (Egypte)
- CR Belouizdad (Algérie)
- Esperance Tunis (Tunisie)
- Kaizer Chiefs (Afrique du Sud)
- Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
- MC Alger (Algérie)
- Simba (Tanzanie)
- Wydad Casablanca (Maroc)

CS Constantine

**Miloud Hamdi menace de se retirer**

Hocine de la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine), que «pour jouer les premiers rôles lors des différentes compétitions, le CS Constantine a besoin de beaucoup de moyens, notamment le recrutement de nouveaux joueurs, le renforcement des staffs technique et administratif et la résolution des problèmes en suspens, or il n'a pas été tenu compte de toutes les demandes exprimées». «Dans le cas où la Société Al Abar ne répond pas favorablement à nos besoins, je mettrai fin à ma mission», a déclaré le technicien Hamdi.

Et d'ajouter : «On ne mérite pas cette nonchalance, nous devons être soutenus, notamment après tous les résultats positifs que nous avons réalisés». De son côté, le directeur sportif du CSC, Yacine Bezzaz, a regretté avoir raté le mercato suite à la réticence de la direction de la Société Al Abar, déplorant le fait de ne pas avoir eu de réponse et un soutien qui auraient permis de réaliser de

«meilleurs résultats que ceux de la phase aller». «Nous ne pourrions pas travailler dans des conditions qui nous ont empêché de concrétiser notre plan», a estimé Bezzaz, soulignant qu'il avait fait part aux responsables d'Al Abar de la proposition de renforcer le staff technique par Sedrati ou Boudemagh dans le poste de deuxième adjoint, et Laib Salim au staff administratif, cependant la SSPA n'a pas donné de suite. «Nous avons senti que la direction n'est pas derrière nous dans les décisions que nous avons prises, car en plus de ces entraves, l'entraîneur Hamdi et son adjoint Kebailia ont eu, depuis plus de deux mois, des problèmes qui n'ont pas été pris en charge par Al Abar», a-t-il ajouté.

«Les supporters doivent connaître la situation dans laquelle se trouve leur équipe, et nous ne pouvons rien leur promettre tant qu'il n'y a pas de changements positifs», a assuré le directeur sportif du CSC.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Médéa

## Deux ateliers d'abattage clandestins d'ovins découverts à Sedraya

DEUX ateliers d'abattage clandestin d'ovins ont été découverts samedi soir à Sedraya (est de Médéa) par les éléments de la Gendarmerie nationale et plusieurs carcasses de mouton ont été saisies sur place, a-t-on appris, hier, auprès du groupement de la gendarmerie. L'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations faisant état d'activités d'abattage illicites dans des locaux clandestins, situés dans la commune de Sedraya, à 96 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a indiqué la même source. La

perquisition de ces ateliers clandestins a permis la découverte et la saisie de pas moins de 145 carcasses de mouton, qui devaient être écoulées sur le marché, à l'approche du mois de ramadhan, sans certificat sanitaire, a ajouté la même source. Les propriétaires de ces ateliers clandestins activaient sans registre du commerce et en infraction à la réglementation régissant cette activité. Une enquête a été ouverte pour situer l'étendue de ce trafic et identifier d'éventuels complices, a-t-on conclu. L. O.

Lutte syndicale à Béjaïa

## Les travailleurs revendiquent des promotions

LES TRAVAILLEURS de la Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa ont organisé, hier, sous la coupe de la section syndicale (Ugta), un débrayage de deux heures, suivi d'un sit-in de protestation contre la dégradation de leurs conditions socioprofessionnelles.

Ils voulaient, à travers leur action, attirer l'attention du directeur et des responsables de la Direction de l'éducation sur l'urgence de régler les problèmes socioprofessionnels des travailleurs de cette direction qui se sont accumulés au fil des années. Parmi les revendications mises en avant, figurent le règlement des situations administratives des travailleurs dont les promotions attendent depuis plus de 20, certains cumulant près de 25 voire 30 années d'exercice sans promotion, la notation (notes pédagogiques) du personnel d'intendance et enseignants, l'aménagement d'un réfectoire, la situation de certains travailleurs, le manque de moyens matériels dont le mobilier qui doit être renforcé et renouvelé du moins partiellement, entre autres. Samir Bessai, responsable de la section syndicale à la Direction de l'éducation nous a déclaré : «Les notes d'inspection nous sont indispensables, car elles permettent aux travailleurs de monter en grade et en échelon et avancer dans leur carrière. Mais force est de constater que personne ne veut entendre nos cris alors que nous n'avons pas cessé de tendre la main aux responsables».

Et d'ajouter : «C'est d'ailleurs cette situation qui nous a poussés à réagir à travers un débrayage afin de leur dire que nous sommes

oublés». Une rencontre devait avoir lieu avec le directeur de l'éducation, nous a informé M. Bessai. Il est utile de noter que la section syndicale de la Direction de l'éducation dispose de 178 adhérents, et la Direction de l'éducation environ 20 employés au total.

Par ailleurs, l'Union de wilaya (Ugta) de Béjaïa qui a réuni, hier, 250 cadres syndicaux, a appelé tous les travailleurs à «venir en masse» au rassemblement ce mercredi devant le siège de la tutelle locale afin de tenir un sit-in de solidarité avec tous les travailleurs opprimés. Il s'agit pour la représentation locale de la Centrale syndicale de réclamer «la réintégration des travailleurs de Numilog, revendiquer le libre exercice du droit syndical dans les entreprises privées et publiques et dénoncer l'acharnement judiciaire contre les délégués de l'Ugta», lit-on dans un post publié hier. Lors de cette action, l'Union de wilaya compte également revendiquer, encore une fois, «une retraite anticipée à 100/100 et sans condition et exiger l'arrêt du bradage des entreprises publiques».

H. C.

## Prêt pour un mois du jeûne



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Début de pompage de 30 000 mètres cubes par jour

## L'oued Sébaou au secours du barrage Taksebt

■ Le projet en question a été confié au groupe public Cosider qui a entamé les travaux samedi. Le pompage de l'eau du Sébaou s'étalera sur une période d'au moins un mois, avec un volume à transférer pouvant atteindre 40 000 m<sup>3</sup> par jour.

Par Hamid M.

L'opération de pompage de 30 000 mètres cubes/jour depuis l'oued Sébaou vers le barrage Taksebt vient d'être lancée par la Direction de la wilaya de Tizi Ouzou des ressources en eau pour parer à des perturbations dans l'alimentation en eau des populations raccordées à cette infrastructure hydraulique dont le taux de remplissage ne dépasse pas les 26 %. L'opération en question s'inscrit dans le cadre des mesures urgentes décidées par les autorités locales face à la faible pluviométrie de cette année ayant impacté directement le remplissage du barrage Taksebt. Le projet en question a été confié au groupe public Cosider qui a entamé les travaux samedi. Le pompage de l'eau du Sébaou s'étalera sur une période d'au moins un mois, avec un volume à transférer pouvant atteindre 40 000 m<sup>3</sup> par jour. Cette mesure



sera appuyée par la remise en exploitation de plus de 160 forages situés dans le lit du Sébaou afin de combler le déficit en eau pour alimenter les populations de la wilaya de Tizi Ouzou. Il est à noter que l'alimentation en eau potable dans certaines localités de la wilaya

de Tizi Ouzou connaît d'ores et déjà des perturbations en raison de la faible pluviométrie et les restrictions sont inévitables quand on estime que le volume disponible actuellement au barrage Taksebt ne pourrait assurer que la demande de deux mois.

H. M.

Ruelle des livres à Tazmalt/ Béjaïa

## Un 1<sup>er</sup> salon en plein air

Un salon du livre placé sous le signe «La ruelle des Livres» a été organisé du 8 au 11 du mois en cours en plein air, dans le centre-ville de Tazmalt (Béjaïa). C'est une idée du jeune Hamouche Tazaghart, propriétaire de la Librairie Saïd-Mekbel de la ville et ses amis, dont Koukou Zegane. Ce salon du livre est initié dans le cadre des activités de l'association «La Cité des Lettres et du cinéma». Sa tenue est partie de l'idée d'organiser, le mois de décembre dernier, une manifestation culturelle en hommage à feu Saïd Mekbel, mais qui ne s'est pas concrétisée pour plusieurs rai-

sons, dont la préparation qui devait réunir plusieurs conditions vu les contraintes liées à la pandémie de coronavirus. La manifestation a eu «l'appui» des autorités municipales et a réuni de nombreuses maisons d'édition, des écrivains, des essayistes, poètes et des lecteurs sur les lieux en l'espace de quelques jours. Elle a permis aux lecteurs de découvrir de nouveaux titres ou des titres indisponibles en ville. On a noté la présence de 13 maisons d'édition dont : Tira, Tafath, Cheikh Mohand Oulhocine, Boussekine, Amel venue de Tizi-Ouzou, E. Barzakh et Koukou édition. Une grande

prouesse pour une première manifestation qui a, d'ailleurs, permis à la ville de se réveiller de son long sommeil culturel imposé par la pandémie de coronavirus. Des ventes dédicées ont été organisées sur les lieux avec les écrivains venus spécialement à la rencontre de leurs lecteurs. Selon l'organisateur, «ce salon de livres est une façon de s'exprimer, de rapprocher les écrivains de leurs lecteurs et surtout redonner aux gens et aux jeunes le goût de lire et contribuer, au final, un tant soit peu, à répandre le savoir dans la société».

H. Cherfa